

**SYSTEME D'INFORMATION ET DE  
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE  
SICAD**

**GUIDE DU CITOYEN**

**Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen**

Référence: Arrêté du Ministre .....en date du .....  
tel que modifié par l'arrêté en date du .....  
Jort n°(.....du.....)

**Organisme :** Office National de l'Artisanat

**Domaine de la prestation :** contrôle de la Qualité

**Objet de la prestation :** Contrôle à l'exportation des produits divers

**Conditions d'obtention**

- Le produit doit être un produit artisanal

**Pièces à fournir**

- Facture d'achat ou de vente

Étapes	Intervenants	Délais
-Présentation du produit pour contrôle à l'exportation	- Délégation régionale de l'office national de l'artisanat	Le jour même

#### **Lieu de dépôt du dossier**

**Service :** Délégation régionale de l'Office National de l'Artisanat ou les dépôts des commerçants.

#### **Lieu d'obtention de la prestation**

**Service :** Délégation régionale de l'Office National de l'Artisanat ou les dépôts des commerçants.

#### **Délai d'obtention de la prestation**

Le jour même et selon le calendrier du contrôle

#### **Références législatives et/ou réglementaires**

- Loi n°133 de l'année 1959 du 14/10/1959 portant création de l'office national de l'artisanat
- Loi n°41 de l'année 1994 du 07/03/1994 relative au commerce extérieur
- Décret n°1744 /1994 du 29/08/1994 relatif aux modalités de contrôle technique et organismes habilités à exercer le contrôle
- Décret n° 45 du 9/08/1995 concernant l'estampillage de la production artisanale